

Lutte contre le décrochage scolaire

Qu'est-ce que le décrochage scolaire ?

Le décrochage est un processus complexe qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

Un décrocheur est un jeune de plus de 16 ans qui quitte un système de formation initiale sans avoir obtenu le diplôme dans lequel il s'était engagé (de niveau V ou plus).

Cet "éloignement" peut commencer sous la forme de désintérêt, d'inappétence, jusqu'à un rejet de l'école et une opposition aux méthodes pédagogiques. Il peut aussi aller d'une attitude de désinvolture, d'indifférence, puis de retrait jusqu'au renoncement.

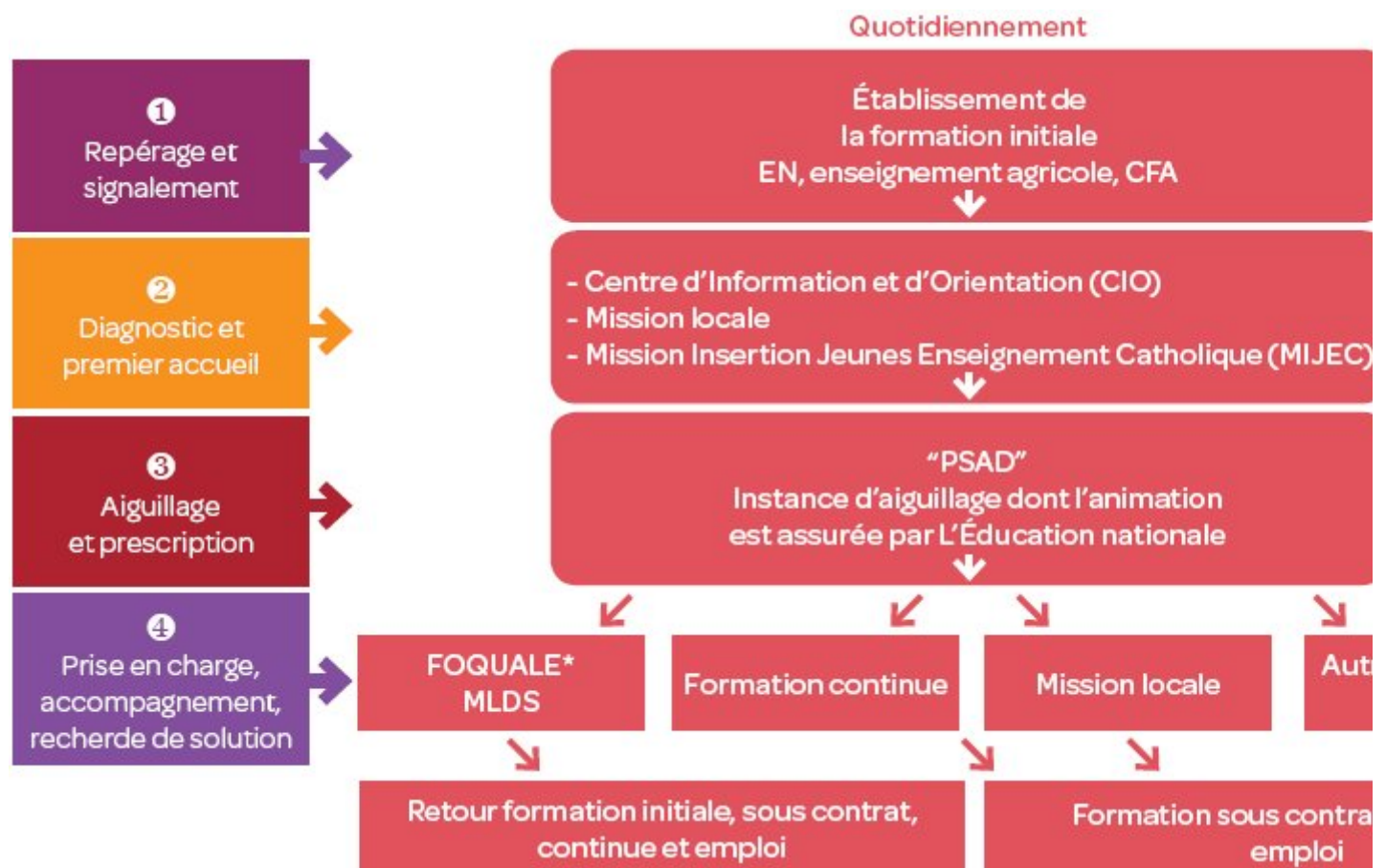
L'abandon est souvent progressif par l'absence ou la faible mobilisation dans les activités et dans les exigences scolaires. Mais il peut aussi être brutal ou soudain. Il s'agit là d'un processus plus ou moins manifeste.

Les causes de ce phénomène sont multifactorielles (cognitive, comportementale, sociale, familiale, médicale, d'ordre personnel...) ce qui complexifie le repérage des élèves potentiellement décrocheurs.

La réponse de l'académie de Nantes

La troisième ambition du projet académique 2018-2022 est de "**Ne laisser personne au bord du chemin**", c'est à dire permettre l'accès de tous au premier niveau de qualification et à une insertion professionnelle et sociale réussie.

La circulaire académique, "mise en oeuvre de la politique de lutte contre le décrochage", du 20 juin 2013 décline son plan d'actions en 4 axes :



1 - Repérage et signalement

Chaque établissement a nommé un référent décrochage qui organise, sous la responsabilité du chef d'établissement, le recensement et coordonne la prévention des sorties non-diplômées au sein de l'établissement. Il aide à la mise en oeuvre d'un Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (G.P.D.S) afin de conduire des actions de repérage et de prévention.

2 - Premier accueil et diagnostic

Les conseillers d'orientation psychologues participent au recensement des élèves décrocheurs dans les établissements ainsi que dans les C.I.O en procédant aux entretiens de situation. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un diagnostic des situations. Ces dernières sont ensuite étudiées dans le cadre des Plates-formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (P.S.A.D). Le réseau des Missions Locales ainsi que de la Mission Insertion Jeunes de l'Enseignement Catholique font également état des situations éventuellement rencontrées.

3 - Aiguillage et prescription

Au nombre de 16 sur le territoire, les P.S.A.D regroupent les acteurs des réseaux de formation initiale, des réseaux d'accueil et d'accompagnement des jeunes décrocheurs. Cette organisation territoriale inter-institutionnelle se situe en amont des prises en charge et en aval des premiers accueils. Tout jeune décroché identifié voit sa situation individuelle analysée au sein de la plate-forme. Le principe du "travailler ensemble" mise en oeuvre par les différents réseaux partenaires s'applique autant à l'examen des besoins du jeune que lors du choix de la prise en charge adaptée qu'il convient de mettre en place.

4 - La reprise de parcours - l'accompagnement

Le réseau FORMation QUALification Emploi (FOQUALE), déployé en correspondance avec le périmètre géographique des P.S.A.D, fédère l'action de l'Éducation nationale en matière de raccrochage. Sa force réside dans sa capacité à identifier, recenser, puis à diffuser auprès des P.S.A.D l'ensemble de l'offre, mobilisable sur un territoire, susceptible d'accueillir les jeunes décrochés pour favoriser leur retour en formation initiale.

Ressource privilégiée, les pôles de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire permettent l'accueil des jeunes sans diplôme soit pour accéder directement à la qualification soit pour préparer le retour à un accès à la qualification.

M.A.J. le 16/03/2018

Dans cette rubrique

- [Prévention du décrochage](#)
- [Raccrochage](#)

Voir aussi

[Exemples de solutions proposées aux jeunes](#)

Télécharger

- [Dossier thématique : lutter contre le décrochage et favoriser la persévérance scolaire](#)
- [Annuaire académique des réseaux FOQUALE](#)
- [Dossier décrochage - raccrochage](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37